

## ASSEMBLEE DE CORSE

---

### DELIBERATION N° 12/173 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE APPROUVANT LA CONTRIBUTION DE LA CORSE SUR LES PROJETS DE REGLEMENTS RELATIFS A LA FUTURE POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE 2014-2020

---

#### SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2012

L'An deux mille douze et le vingt-sept septembre, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Dominique BUCCHINI, Président de l'Assemblée de Corse.

#### **ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.**

ANGELINI Jean-Christophe, BARTOLI Marie-France, BASTELICA Etienne, BENEDETTI Paul-Félix, BIANCARELLI Viviane, BIANCUCCI Jean, BUCCHINI Dominique, CASALTA Laetitia, CASTELLANI Michel, CASTELLANI Pascaline, CASTELLI Yannick, CHAUBON Pierre, DONSIMONI-CALENDINI Simone, FEDERICI Balthazar, FEDI Marie-Jeanne, FERRI-PISANI Rosy, GIACOMETTI Josepha, GIOVANNINI Fabienne, GRIMALDI Stéphanie, HOUEMER Marie-Paule, LACAVE Mattea, LUCIANI Xavier, MARTELLI Benoîte, MOSCONI François, NATALI Anne-Marie, NICOLAI Marc-Antoine, NIELLINI Annonciade, NIVAGGIONI Nadine, ORSINI Antoine, ORSUCCI Jean-Charles, PANUNZI Jean-Jacques, RISTERUCCI Josette, de ROCCA SERRA Camille, SANTINI Ange, SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette, SCIARETTI Véronique, SIMEONI Gilles, SIMONPIETRI Agnès, SINDALI Antoine, TALAMONI Jean-Guy, TATTI François, VALENTINI Marie-Hélène, VANNI Hyacinthe

#### **ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :**

Mme BEDU-PASQUALAGGI Diane à M. SINDALI Antoine  
Mme COLONNA Christine à M. BIANCUCCI Jean  
Mme RUGGERI Nathalie à M. de ROCCA SERRA Camille  
M. SUZZONI Etienne à Mme GRIMALDI Stéphanie

#### **ETAIENT ABSENTS : Mme et MM.**

FRANCISCI Marcel, GUERRINI Christine, LUCCIONI Jean-Baptiste, STEFANI Michel.

#### L'ASSEMBLEE DE CORSE

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, Titre II, Livre IV, IV<sup>ème</sup> partie,

**SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,

**SUR** rapport de la Commission du Développement Economique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement,

**SUR** rapport de la Commission des Finances, de la Planification, des Affaires Européennes et de la Coopération,

**CONSIDERANT** les projets de règlements sur la future Politique Agricole Commune et la politique de Cohésion rendus publics par la Commission Européenne les 12 et 6 octobre 2011,

**CONSIDERANT** le rôle déjà dévolu à la Collectivité Territoriale de Corse en matière de gestion et de paiement des aides européennes dans le secteur agricole,

**CONSIDERANT** les réponses et avis formulés par les professionnels et organismes représentant le monde agricole et rural insulaires et plus largement les citoyens de l'île,

### **APRES EN AVOIR DELIBERE**

#### **ARTICLE PREMIER :**

**APPROUVE** la contribution de la Corse aux projets de règlements européens relatifs à la Politique Agricole Commune 2014-2020.

#### **ARTICLE 2 :**

**DONNE MANDAT** au Président du Conseil Exécutif de Corse, au travers de l'Office du Développement Agricole et Rural de la Corse, pour négocier et défendre par tous les moyens appropriés cette contribution auprès des instances nationales et européennes.

#### **ARTICLE 3 :**

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le 27 septembre 2012

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Dominique BUCCHINI

**ANNEXES**